

Loramyc[®] 50 mg

miconazole

Comprimé buccogingival muco-adhésif

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin. Il est important de bien respecter les modalités d'administration.

Nom du médecin :

Posologie : Durée de traitement :

- ▶ Le comprimé Loramyc[®] est un comprimé muco-adhésif :
 - ✓ Il ne doit pas être avalé.
 - ✓ Il est destiné à être appliqué sur la gencive.
- ▶ Si le comprimé est avalé accidentellement, vous devez boire un verre d'eau.
- ▶ Il est préférable d'appliquer le comprimé le matin après le petit déjeuner et le brossage des dents.

Comment le positionner ?

- ▶ Dès sa sortie du flacon, appliquer la face bombée du comprimé sur la gencive supérieure, juste au-dessus de l'incisive.
- ▶ Maintenir le comprimé pendant **30 secondes** avec une légère pression du doigt sur la lèvre. Éviter de toucher le comprimé avec la langue dans les minutes suivantes.
- ▶ Changer de côté à chaque application.



En cas de bouche sèche, voir au dos.

Pour une information complète, se reporter à la notice du médicament.

► **En cas de bouche sèche**

Au moment de la pose

- Il est recommandé de faire un bain de bouche avec de l'eau avant la pose du comprimé afin d'humidifier la muqueuse gingivale.
- Le comprimé peut également être humidifié avec la langue avant de le positionner sur la gencive.

Au cours de la journée

- Humidifier la gencive avec un spray d'eau minérale.

► **Mises en garde :**

- Éviter toutes situations qui pourraient perturber l'adhésion du comprimé (exemple : mâcher un chewing gum).
- Le comprimé ne doit pas être sucé, mâché ou avalé.
- En cas d'ingestion accidentelle du comprimé, il est recommandé de boire un verre d'eau.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance. www.ansm.sante.fr. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.